

Le 11 mars 2005

Par courriel et messagerie

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
C.P. 001, Tour de la Bourse
800 place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Affaires juridiques
Hydro-Québec
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Téléphone : (514) 289-2211, poste 3928
Télécopieur : (514) 289-3719

OBJET: Demande d'autorisation du Transporteur afin de construire les immeubles et actifs
requis pour l'ajout de transformation au poste de Arnaud
Notre dossier : R000138 /FJM/CR

Chère consoeur,

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le "Transporteur") dépose, ce jour, auprès de la Régie, l'original d'une demande d'autorisation en vertu de l'article 73 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* (la "Loi") afin de construire les immeubles et les actifs requis pour l'ajout de transformation au poste de Arnaud.

La preuve du Transporteur, au soutien de cette demande, est déposée ce jour auprès de la Régie, en version électronique, et les exemplaires requis de la demande et du dossier du Transporteur, en version papier, seront déposés auprès de la Régie au plus tard le 18 mars 2005.

Le Transporteur tient à souligner à la Régie que sa présente demande n'est pas visée par l'article 25 de la Loi et, par conséquent, elle ne requiert pas la tenue d'une audience publique. À cet effet, le Transporteur lui demande d'être dispensé de la publication d'avis publics.

Par ailleurs, le Transporteur demande respectueusement que la décision de la Régie sur la présente demande soit rendue au plus tard en juin 2005 afin de respecter les dates charnières du processus de réalisation du présent projet, tel qu'il appert de la preuve écrite déposée au dossier.

Compte tenu du délai dans lequel une décision est souhaitée, le Transporteur, afin de fournir le plus rapidement possible toutes précisions que la Régie pourrait requérir à l'égard du présent projet, se rendra disponible pour toute rencontre technique qui serait jugée opportune par la Régie.

Avocat en chef

Pierre Gagnon

Directrice – Distribution

Jacinte Lafontaine

Directrice – Production

Isabelle Rayle-Doiron

Directeur – TransÉnergie

F. Jean Morel

Avocats

Stéphanie Assouline

Sophie Baril

Chantal Bélique

Josée Deland

Dominique Downs

Valérie Durand

Eric Fraser

Yves Fréchette

Rita-Rose Gagné

Christian Houde

Line Janelle

Jean-François Lacasse

Julie Lapierre

Nicole Lemieux

Jean-François Mercure

Maria Moudfir

Cathy Noseworthy

Louise Ouellet

Jocelyne Paquette

Pascal Parent

Michel Pasini

Dominique Piché

Louis Prévost

Jean Rajotte

Sylvy Rhéaume

Carolina Rinfret

Jean-Olivier Tremblay

Simon Turmel

Souhaitant le tout conforme, nous vous prions d'agr er, ch re consocur, nos salutations les plus distingu es.



Carolina Rinfret
Avocate – Affaires juridiques Trans nergie